



Besoin d'aide urgente pour des dommages et intérêts

Par **Laurent1484**, le **22/11/2012** à **09:18**

Bonjour,

Je dois payer une somme très forte à un huissier que je n'ai pas demandé pour pouvoir toucher mes dommages et intérêts Si je ne paye pas je dois oublier mes dommages et intérêts m'a t'on dit est ce normal?

Par **wolfram**, le **22/11/2012** à **11:59**

Hélas c'est bien notre condition de citoyens que d'être obligés de recourir à tous ces robins (non pas robins des bois, mais gens de ROBE) magistrats et auxiliaires de justice pour obtenir notre droit.

Dont l'accès aux pièces de la procédure.

J'ai déjà protesté contre les pratiques d'un huissier qui sous prétexte de signification à personne refuse de me remettre une assignation malgré la procuration que je présente à son bureau. Et qui le lendemain la remet à n'importe quel voisin sur sa seule déclaration verbale.

Deux vacations facturées valent mieux qu'une seule.

Par **Laurent1484**, le **22/11/2012** à **12:44**

Merci Wolfram d'avoir répondu.

Qu'est ce que la signification à personne?

Grosso modo que veulent dire vos dernières phrases? Je ne pense pas tout saisir en entier.

Excusez moi.